



Clamart, le 1^{er} décembre 2018

Madame, Monsieur, Cher Adhérent,

Nous avons le plaisir de vous convier à l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE annuelle de notre association qui aura lieu le :

Judi 14 mars 2019 à 14 heures 30
(Signature des feuilles de présence à partir de 13 heures 30)
Maison des Associations - 13 bis rue de Bièvres à Clamart
Salle Albert Camus (rez-de-chaussée)

ORDRE DU JOUR :

- Constitution du bureau de séance
- Rapport moral
- Bilan des activités
- Rapport financier et rapport du contrôleur financier
- Approbation des comptes de l'année 2018 et du budget prévisionnel 2019
- Fixation du montant des cotisations pour l'année 2020
- Examen des mandats en cours
- Conclusion
- **Questions diverses**

L'Assemblée Générale ne pourra statuer que sur des questions à l'ordre du jour (art. 8 des statuts).

Si vous ne pouvez être présent à l'Assemblée Générale, remplissez le pouvoir ci-dessous et remettez le soit à un adhérent (qui ne peut détenir plus d'un pouvoir : article 9 § 2 des statuts) assistant à l'Assemblée, soit aux permanences avant le **9 mars 2019**.

Seuls les adhérents à jour de leur cotisation de l'année 2018 auront le droit de vote.

Nous clôturerons l'Assemblée par un goûter de convivialité.

Bien cordialement.

Le Président
Jean-Yves Gourio

Le vote par procuration est autorisé mais nul ne peut détenir plus d'un pouvoir. Les pouvoirs adressés au siège de l'association en blanc sont présumés émettre un vote favorable aux propositions de délibérations présentées par le Conseil d'administration.

POUVOIR (à remettre à un adhérent ou à nous retourner à Clamart Accueil – Maison des associations – 13 bis rue de Bièvres – 92140 Clamart, avant le 9 mars)

Je, soussigné (e), Nom : Prénom

Adresse

Donne pouvoir à M. Mme : Nom Prénom

Adresse.....

.....

À l'effet de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de **Clamart Accueil du 14 mars 2019**.....

Fait à Le

Faire précéder la signature de la mention manuscrite : « BON POUR POUVOIR »

Signature